

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Année scolaire 2026 - 2027

Les parents devront se présenter au Lycée où ils seront accompagnés par un personnel de Vie scolaire pour procéder aux modalités d'inscription selon le calendrier ci-dessous :

Calendrier

Dates		Inscriptions et Réinscriptions	Horaires
Mercredi 24 Juin	matin	Passage en 1ère ASSP 1 et 2	Lundi / Mardi Jeudi 7h30 à 12h 13h à 16h
Jeudi 25 Juin	matin	Passage en 1ère MCVA	
	après-midi	Passage en 1ère AGORA	
Vendredi 26 Juin	matin	Passage en Terminale AGORA	
Lundi 29 Juin	matin	Passage en Terminale ASSP 1	Mercredi Vendredi 7h30 à 12h30
	après-midi	Passage en Terminale ASSP 2	
Mardi 30 Juin	matin	Passage en Terminale MCVA	
	après-midi	Passage en 2ème Année de BTS BANQUE	
Mercredi 1 ^{er} Juillet	matin	Admis en 2 nd e ASSP / GATL / MRC	N.B : Pour toute inscription, être à jour pour la cantine OBLIGATOIRE
Jeudi 2 Juillet	journée		
Lundi 6 et Mardi 7 Juillet	matin	Admis en 2 nd e ASSP / GATL MRC / 3PM	
Jeudi 9 Juillet	matin	Admis en 1 ^{ère} année de BTS BANQUE	
Vendredi 10 Juillet		Nouveaux élèves de Premières et de Terminales	

Pour toute inscription ou réinscription la présence de l'élève et du Responsable légal ou Tuteur est **OBLIGATOIRE** (sauf BTS).

Pièces à fournir :

- 5 photos d'identité récentes
- L'attestation d'assurance pour l'année 2026-2027
- Copie Carte d'identité ou Passeport de l'élève / étudiant(e)
- Copie Carte d'identité ou Passeport du Représentant Légal ou Tuteur de l'élève sauf BTS
- Copie Livret de famille (toutes les pages)
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois du Représentant Légal ou Tuteur (Électricité ou Eau ou Téléphone ou Quittance de loyer avec adresse)
- Coordonnées téléphoniques et adresse mail de l'élève / étudiant(e)
- Un RIB au nom du Représentant Légal pour la Bourse
- L'exéat de l'établissement d'origine **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- La notification d'affectation **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- Les deux ou trois bulletins de la classe précédente **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves
- Le relevé de notes du Baccalauréat pour les 1ères Année de BTS

A remettre au Bureau des Entreprises :

- RIB au nom du Responsable légal ou Tuteur pour les élèves mineurs (sauf BTS)
- RIB au nom de l'élève si majeur dans l'année (sauf BTS)
- Certificat médical + Attestation de Sécurité Sociale pour les élèves de Secondes, Premières et Terminales ASSP

Attestation
Sécurité
Sociale



Le Proviseur
LP Marius CULTIER
Le Proviseur
D.NONONE